

Élèves en logement temporaire Rôles/Responsabilités

Rôle de l'Assistant Familial STH

- Il identifie et rencontre pour un entretien toutes les familles et les élèves en logement temporaire (Students in Temporary Housing ou STH, ce qui implique sans s'y limiter, la conduite des entretiens d'admission ou de départ, la distribution et la collecte des questionnaires, et la mise à jour des fichiers d'admission et de départ.
- Il informe l'ensemble des familles, élèves et jeunes non accompagnés STH, de leurs droits en matière d'éducation par la distribution de guides et d'affiches McKinney-Vento.
- Il apporte une assistance aux familles et aux jeunes non accompagnés STH pour l'inscription et les transferts scolaires, ce qui implique sans s'y limiter, contacter les responsables scolaires et le Bureau de placement au Bureau d'Inscription Scolaire (Office of Student Enrollment), et aider les familles et les jeunes non accompagnés STH à obtenir l'ensemble des documents nécessaires à l'inscription.
- Il assure la coordination avec les écoles du Bureau de transport scolaire (Office of Pupil Transportation ou OPT) pour organiser le transport des élèves. Ceci comprend la surveillance de l'embarquement et du débarquement par le bus scolaire aux centres d'accueil. En plus de ça, il distribue, gère et assure le suivi de toutes les cartes de métro attribuées aux parents et utilisées pour accompagner leurs enfants à l'école.
- Il assure la liaison entre les écoles et les parents afin de répondre aux besoins éducatifs des enfants et jeunes STH.
- En collaboration avec le(s) Spécialiste(s) du domaine STH, il contrôle et améliore l'assiduité scolaire des élèves STH ; il aide au recrutement des parents STH pour les activités qui leurs sont destinées, et anime des activités périscolaires pour les enfants et jeunes STH.

Rôle de la liaison STH (Spécialiste du domaine)

- Il assure l'encadrement et apporte son soutien aux Assistants familiaux du Département de l'éducation ou DOE, basés aux centres d'accueil
- Il organise des formations pour le personnel des centres d'accueil et des écoles pour promouvoir leur compréhension de la loi McKinney-Vento Act régissant les droits des jeunes sans domicile fixe et leur collaboration sur les meilleures pratiques et la planification stratégique.
- Il rend visite aux centres d'accueil du borough respectif pour s'assurer que les nécessités de base (ex. le matériel scolaire, transport, etc.) et les services éducatifs et consultatifs supplémentaires sont rendus disponibles pour les élèves et les familles.
- Il apporte son soutien aux écoles du Centre de services intégrés ou ISC en proposant des ressources pouvant fournir des services plus complets aux élèves en logement temporaire et garantir que les élèves reçoivent le soutien auquel ils ont droit
- Il assure la liaison avec d'autres responsables du borough et autres spécialistes du domaine STH pour aider à la coordination des programmes pour élèves en logement temporaire et s'assurer que ceux qui fréquentent l'école dans un district ou borough particulier et vivent dans un autre continuent à recevoir des services compréhensifs.
- Il travaille avec d'autres professionnels du personnel de l'Action en faveur des Jeunes du réseau « les enfants d'abord » (Children First Network) ou CFN afin d'identifier les domaines spécifiques dans lesquels des services supplémentaires en faveur des élèves en logement temporaire sont demandés ou dans lesquels les responsabilités ne sont pas assumées de manière adéquate.
- Il travaille avec les directeurs des écoles pour s'assurer que la composante STH du plan consolidé des écoles et de l'action en faveur des jeunes est complète est qu'elle est mise en œuvre avec un haut degré de qualité.
- Il assume le rôle de défendant pour les clients dans les écoles et dans les communautés voisines.

Rôle de la liaison STH au CFN

- Il apporte son soutien aux écoles du réseau CFN en proposant des ressources pouvant fournir des services plus complets aux élèves en logement temporaire et garantir que les élèves reçoivent le soutien auquel ils ont droit.
- Il travaille avec d'autres professionnels des Bureaux centraux ainsi qu'avec les Bureaux du borough et le personnel STH basé dans les centres d'accueil.
- Il assume le rôle de défendant pour les clients dans les écoles et dans les communautés voisines.
- Il identifie les formes de soutien dont les élèves ont besoin et connecte les écoles du réseau CFN avec les sources des services et soutien adéquats.
- Il assiste les écoles avec des partenariats en mesure de les développer et de les améliorer et qui fournissent des ressources et des services supplémentaires aux élèves et aux familles.
- Il travaille avec les directeurs des écoles pour s'assurer que la composante STH du plan consolidé des écoles et de l'action en faveur des jeunes est complète est qu'elle est mise en œuvre avec un haut degré de qualité.
- Il organise la formation professionnelle du personnel basé aux écoles du réseau CFN en ce qui concerne les élèves en logement temporaire.